

# BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION

## EN APPRENTISSAGE



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Louis Delage - 16100 COGNAC  
Tel : 05 45 35 86 70  
Contact : DDFPT - ce.0160119t@ac-poitiers.fr

## LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro prépare la production à réaliser sur une ligne automatisée ou semi-automatisée. Il conduit la ligne de production en coordonnant les opérateurs ou agents. Il intervient soit sur la partie de transformation primaire du produit en exécutant des tâches centrées sur la conduite de l'installation de production, soit hors de la transformation primaire du produit sur des activités telles que le conditionnement en aval ou en amont (approvisionnement).

Dans toutes les activités, il cherche à améliorer la productivité de l'outil de production en prenant en compte la santé et la sécurité des personnes, en préservant les biens et l'environnement.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sens de l'initiative et de l'organisation.
- Goût de la communication.
- Attrait des techniques et méthodes nouvelles.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Industrie pharmaceutique et/ou agroalimentaire.
- Secteur de l'automobile.
- Industrie de production (menuiserie, pharmacie, cosmétique, etc...).

## CONDITIONS D'ACCÈS

- CAP ou autre certification de niveau 3, ou sortie de 2nde.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 2 semaines en entreprise et 2 semaines en formation.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Contrôle industriel et régulation automatique.
- BTS Maintenance des systèmes option systèmes de production.
- BTS Conception et réalisation de systèmes automatiques.

## DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

## TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 12936€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

\* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 77,80 %
- Taux d'insertion : 76,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 24,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web [www.cfa-acad-poitiers.fr](http://www.cfa-acad-poitiers.fr)

